44 - Motion de défense des services publics bisontins présentée par le groupe Communiste - Front de gauche

M. Thibaut BIZE, Rapporteur: «Ces dernières semaines les annonces de fermetures de services publics se sont multipliées à Besançon: la poste a annoncé la fermeture de la plateforme industrielle du courrier, la SNCF veut fermer sa boutique du centre-ville et réduire les heures d'ouverture des guichets en gare, et EDF prépare la fermeture de sa boutique de Planoise en laissant planer le doute sur celle du centre-ville.

Ces services publics sont nécessaires et utiles à nos concitoyens pour un service de proximité et de qualité qui ne peut être déshumanisé et remplacé par de la vente en ligne :

- La boutique SNCF du centre-ville accueille près de 300 usagers par jour et génère un chiffre d'affaires de 2,7 millions d'euros annuels malgré la fermeture des samedis depuis le 1^{er} juillet 2014. Actuellement les guichets en gare de Besançon-Viotte ne sont ouverts que de 7 h à 19 h 30 alors qu'avant la création de la gare TGV, ceux-ci étaient ouverts de 6 h à 21 h 30 et permettaient ainsi de mieux répondre aux besoins des usagers et de la population bisontine, tant au niveau de l'amplitude horaire que du nombre de guichets ouverts.

- Les boutiques EDF du centre-ville et de Planoise accueillent quant à elles près de 100 usagers par jour.

- La fermeture de la plateforme de traitement du courrier entraînerait la disparition du courrier à J+1 puisque le même courrier partant et arrivant à Besançon serait traité hors Franche-Comté.

En plus de ces services, ce sont également plus de 300 emplois qui seront supprimés. La disparition de ces emplois ne sera pas sans conséquence sur l'économie locale.

Aussi, pour maintenir un service de qualité à la population bisontine et parce que la Ville de Besançon est attachée à ses services publics, nous demandons aux directions d'EDF et de la SNCF de ne pas fermer leurs boutiques et à la direction de La Poste de maintenir le traitement du courrier à Besançon.

Cette motion sera adressée à la direction de la SNCF, de La Poste, d'EDF, et aux parlementaires».

M. LE MAIRE: Les 300 emplois c'est pour quoi ? Pour l'ensemble ? Parce que sur La Poste il n'y a pas 300 emplois perdus, il n'y aura d'ailleurs aucun emploi perdu, il peut y avoir des requalifications ou des modifications de postes mais il n'y aura pas d'emploi perdu en tant que tel. On ne peut pas, à La Poste, licencier quelqu'un, cela ne se fait pas de cette façon. En tout cas merci Thibaut, moi je m'abstiendrai sur cette motion.

Cela dit, par rapport à EDF, déjà la fermeture sur Planoise on est d'accord par rapport à ça pour dire par exemple que l'on a proposé, dans le cadre de la mairie annexe qui va s'ouvrir, de remettre là un point pour la population de Planoise. Donc tout un travail est mis en place.

Pour moi le gros sujet c'est effectivement La Poste. Il faut être clair, on envoie de moins en moins de courrier et il y a de plus en plus d'internet. Moi ce que je veux, c'est conserver les emplois.

Quels sont ceux qui s'abstiennent ? 29. Quels sont ceux qui votent contre ? Quels sont ceux qui votent pour ? 14.

Cette motion sera envoyée aux parlementaires».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (14 pour, 29 abstentions, 12 élus ne prenant pas part au vote), décide de rejeter cette motion présentée par le Groupe Communiste - Front de Gauche.

Récépissé préfectoral du 19 mai 2015.